

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 avril 2019  
Français  
Original : arabe

---

**Lettre datée du 23 avril 2019, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de l'Égypte auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué final publié à l'issue du sommet de la troïka et du Comité ad hoc sur la Libye de l'Union africaine, tenu le 23 avril 2019 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Mohamed Idris



**Annexe à la lettre datée du 23 avril 2019 adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Égypte  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué final  
Sommet de la troïka et de la présidence du Comité sur la Libye  
de l'Union africaine**

**Le Caire, le 23 avril 2019**

1. Sur l'invitation du Président de l'Égypte et Président en exercice de l'Union africaine, Abdel Fattah Al-Sisi, un sommet consacré à l'examen de la situation en Libye s'est tenu au Caire, le 23 avril, auquel ont participé le Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, en sa qualité de Président du Comité ad hoc sur la Libye de l'Union africaine, le Président du Rwanda, Paul Kagame, et le Président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, en présence du Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki.

2. Les Présidents ont examiné les faits nouveaux récents survenus dans le pays et évoqué l'importance des liens historiques étroits qu'entretiennent la Libye et les pays de l'Union africaine, leur volonté de soutenir la stabilité, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye, la reprise des négociations sur la base de l'Accord politique libyen afin de rétablir l'unité des institutions légitimes, à savoir le Conseil de la présidence, la Chambre des députés, le Haut Conseil d'État et l'armée nationale, de leur permettre d'assumer pleinement leurs responsabilités en se faisant l'expression de la volonté populaire, de donner à l'armée nationale les moyens de s'acquitter de ses devoirs consistant à préserver l'unité et la souveraineté nationales en mettant fin au chaos causé par les milices, de veiller à ce que seules les forces de l'armée et de la police disposent d'armes pour leur permettre de s'acquitter de la tâche de maintien de la sécurité et de la stabilité et de lutte contre le terrorisme et de mettre ainsi fin à l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures et le pillage des ressources du pays. Ils ont souligné que les États d'Afrique étaient les plus touchés par l'instabilité qui continuait de régner en Libye et les plus soucieux de parvenir à une solution politique dans le pays, conformément au principe de solutions africaines aux problèmes africains.

3. Les chefs d'État ayant participé au sommet ont décidé de ce qui suit :

a) Assumer le rôle primordial de l'Union africaine et de ses États membres dans le règlement de la crise actuelle en Libye ;

b) Préconiser un cessez-le-feu immédiat et sans condition en Libye ;

c) Exhorter l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Libye à coopérer pleinement avec l'Union africaine en toute transparence et à intensifier ses consultations avec toutes les factions en Libye, de manière égale et sans exception, et dans un cadre de transparence totale et de coopération avec la troïka et l'Union africaine ;

d) Inviter toutes les parties libyennes à faire preuve de retenue, à respecter la sécurité des civils et à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire sur l'ensemble du territoire ;

e) Demander à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités pour faire cesser le trafic d'armes à destination de la Libye et l'infiltration de combattants terroristes dans le pays, mettre fin à la crise de la migration illégale, à la traite d'êtres humains et à toutes les formes d'ingérence étrangère visant à faire de la

Libye un théâtre de conflit par procuration et à épuiser les ressources de la population ;

f) Poursuivre l'engagement de la troïka à intensifier sa collaboration avec l'ensemble des parties libyennes durant la période à venir afin de parvenir à une solution politique libyenne sous l'égide de l'ONU et en coordination avec les mécanismes pertinents de l'Union africaine.

---